



RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

AFFAIRE N°26. - Autorisation de solliciter un emprunt auprès de la C.C.C.E. pour permettre la réalisation des tranches 1971-1972 et 1973 du Stade de Champ Fleuri. -

AFFAIRE ANNULEE, REPORTEE au prochain Conseil Municipal.

§

source S.C.M